

SAUVONS LA VALLEYRE

NOS ARGUMENTS

1

Site naturel préservé, niché contre le Bois du Jorat, la Valleyre est essentielle pour les habitants du Mont-sur-Lausanne.

Avec plus d'une centaine d'usagers chaque jour, la Valleyre est un **espace de délassément** encore sauvage et **facilement accessible**. On peut y observer des chevreuils, renards, blaireaux, lièvres, hérons, salamandres, rapaces et même le lynx (aperçu à plusieurs reprises en 2023).

Avec un accès à la forêt du Jorat, c'est une **zone propice aux promenades** pour toute la famille et une zone de traverse des écoliers.

500 arbres du vallon sont menacés par le chantier de la Valleyre.

Les boisés doivent être préservés **pour nous protéger des canicules** qui se multiplient et pour **rafraîchir nos villes**. En 2020, environ **450 arbres ont été marqués pour l'abattage** par les forestiers pour procéder aux futurs défrichements nécessaires pour sécuriser les futurs immeubles du plan de chantier.



En 2022, une limitation d'abattage à 70% des **130 arbres marqués le long du ruisseau** a été obtenue grâce à l'investissement de nos associations dans le suivi des dossiers, à la présence de nos propres experts avec les équipes de martelage et les représentants du canton, et à la mise en place d'un accord avec la DGE-biodiv et la DGE-forêt (canton).

Le bosquet central n'a encore jamais été marqué, cependant, après nos pressions sur les promoteurs, **seule une moitié sera préservée**, l'autre sera défrichée, soit plus de 85 arbres que le promoteurs tentent de dissimuler.

Actuellement, **300 arbres sont marqués sur la zone forêt du haut du vallon** (des marques encore visibles qui s'effacent peu à peu avec le temps).

3

Mais tout ne sera pas détruit et des arbres seront replantés ailleurs?

Il y a eu un précédent au Mont-sur-Lausanne au plan de **quartier du Bois de l'Hôpital**, parcelles du Syndicat des Améliorations Foncières (SAF) construites entre 2020 et 2023. En 2020, **la lisière forestière a été entièrement rasée** sur plus de 30 mètres dans le but de sécuriser le quartier, car les parcelles sont disposées à 10 mètres seulement de la forêt (avec des dérogations spéciales pour s'approcher encore plus, comme à la Valleyre). Pour sécuriser les habitations, de la chute des grands arbres forestiers, ces grands arbres forestiers ont été abattus par centaines sans aucune mise à l'enquête. Aujourd'hui, **les quelques hêtres qui restaient sont brûlés** par le soleil et sont en train d'être abattus.

En seulement 3 ans, les habitants du quartier ont assisté **à la disparition d'une forêt**. Selon les informations récoltées, le SAF n'a eu besoin d'aucune autorisation de défrichement car le cadastre reste cyniquement inchangé.

Les déboisements prévus à la Valleyre sont encore plus importants qu'au Bois de l'Hôpital, c'est donc **une véritable catastrophe qui se prépare**.

2

SAUVONS LA VALLEYRE

NOS ARGUMENTS

12 autres plan de quartier du SAF (plus 2 de la commune) vont rapidement sortir de terre au Mont, pour nous le quartier la Valleyre est celui de trop.

La commune du Mont s'urbanise 3,5 fois plus que ce que le canton de Vaud demande (sans toutefois l'exiger) pour suivre la LAT (Loi sur l'aménagement du territoire) acceptée par le peuple en 2012.

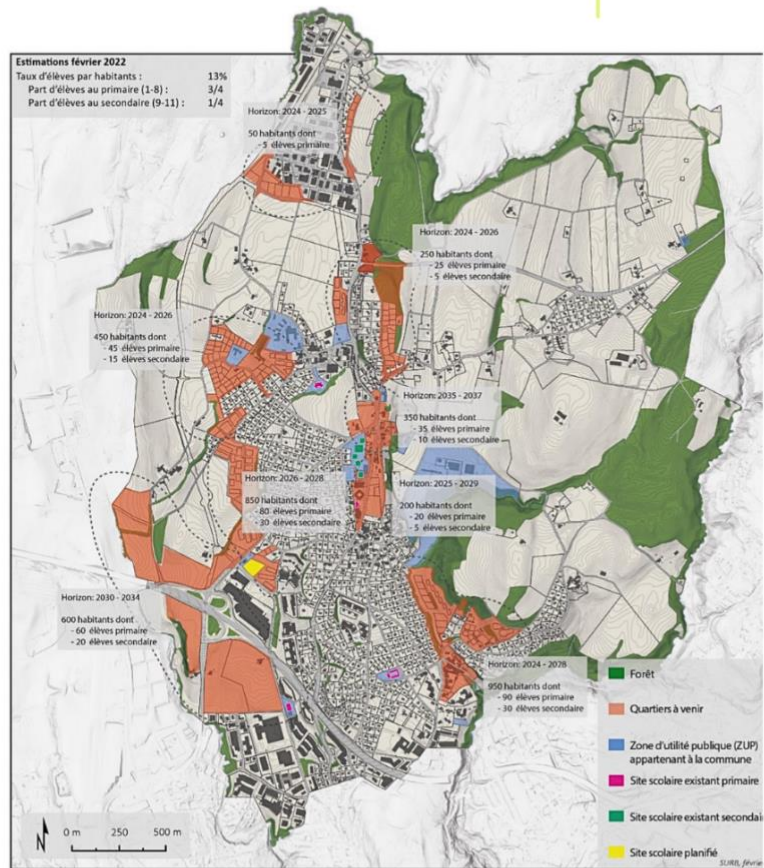
Le Mont fait plus que sa part et doit laisser les autres communes environnantes absorber la pression démographique qui s'exerce autour de Lausanne.

4

La Syndique, elle-même, a déclaré au Conseil communal: "aucune autre commune en Suisse ne connaît un développement comme au Mont."

Selon la carte (ci-jointe): **les seuls quartiers du SAF (en orange) prévoient 4500 habitants** (au minimum, selon estimation de l'administration communale) et **pour l'ensemble de la commune 5000 à 6000 habitants en plus** avant 2032 (source municipale, en 2022).

Aujourd'hui, le Mont compte un peu moins de 10'000 habitants, avec cette **augmentation de +90% sur 15 ans**, l'accroissement de la population du Mont dépasse les 26% au maximum autorisés, en théorie, par le PALM (Projet d'agglomération Lausanne-Morges), projet phare de la politique fédérale des agglomérations dans le canton de Vaud. Est-ce acceptable?



5

Plan d'aménagement obsolète, voté en 2006.

La conception du quartier Valleyre **imaginé dans les années 90** transpire la vision urbanistique du siècle précédent (parking aérien, accès unique en cul de sac, immeubles trop proches de la forêt, constructions sous des lignes à haute tension ne respectant pas les normes actuelles, etc...)

Malgré les moyens déployés par le SAF, les promoteurs et la Municipalité pour transformer le projet en un projet "immobilier modèle", **les modifications cosmétiques** proposées (nichoirs à oiseaux, bois par dessus le béton), semblent bien dérisoires par rapport **aux destructions causées par les travaux** et l'implantation d'immeubles là où personne n'aurait dû imaginer construire.

SAUVONS LA VALLEYRE

NOS ARGUMENTS

Les Montain.e.s ne souhaitent pas vivre dans une commune bétonnée.

Nous avons choisi de nous installer dans un village qui devient une ville. Soit! Mais pas dans une ville dortoir où on préférerait la quantité à la qualité. **Nous voulons un Mont vivant où il fait bon vivre** et où **la nature est respecté et préservée.**

L'immobilier (selon les propos de Bernard Nicod dans la presse) entrerait déjà dans une crise. Ne risque-t-on pas de se retrouver dans 3-4 ans avec des immeubles vides à la Valleyre (et ailleurs) et juste nos yeux pour **pleurer des destructions irréversibles** destructions irréversibles que nous aurions laissé se faire ?

6

7

Quelles infrastructures prévues pour le Mont-sur-Lausanne dans 5 ans?

Pour 1000 habitant.e.s, on estime environ 200 enfants. **Dans quelles UAPE et école iront-ils?**

Le collège prévu à Champs d'Aullie sera plein dès son ouverture. Et quid des jardins d'enfants et du parascolaire? **L'équipe municipale** dans les années 2010 **a sous-estimé les besoins en infrastructure pré et parascolaires** pensant, peut-être, que le modèle familial avec un seul parent qui travaille serait encore majoritaire 20 ans plus tard. Planifier c'est bien, prévoir c'est encore mieux !

Oui la population doit pouvoir se loger, mais il faut construire juste et bien.

Il faut permettre aux gens de **se loger et à des prix abordables**, dans des lieux adaptés et sans détruire la nature.

Les aînés et les personnes en situation de handicap doivent pouvoir se loger au Mont-sur-Lausanne, aucun LUP (loyer d'utilité publique) n'est proposé dans le projet immobilier, aucun appartement subventionné, **aucun locatif**. A la Valleyre, tout sera mis à la vente! Mais qui pourra s'offrir ces appartements avec vue sur lac?

8

9

Démocratie locale vivante et bien vivante.

L'ancienne municipalité, au travers du mandat confié au SAF avec le remaniement parcellaire, **n'a pas tenu compte des citoyens**, mais uniquement des propriétaires. Il est temps de reprendre la main et de modérer la démesure prévue par le SAF et ses anciens soutiens à la Municipalité (eux-mêmes souvent propriétaires et/ou membres du SAF).

Nous pouvons maintenant choisir si nous voulons ou non bétonner le Vallon!

Notre mouvement a pu, au terme de 3 années de bataille juridique (succès au Tribunal cantonal et au fédéral), faire aboutir son projet de votation. Le SAF a bien tenté de nous empêcher de voter, or la population y a droit. En 2006, quand les plans du SAF ont été votés, la moitié de la population actuelle du Mont n'y habitait pas. Qui aujourd'hui la représente? C'est notre comité et cette initiative qui a été clairement légalisée. Encore aujourd'hui certains, ne respectant pas la démocratie locale, tentent de faire démarrer le chantier par tous les moyens !